



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Déchets plastiques en Méditerranée

Question écrite n° 21079

### Texte de la question

M. Jean-Félix Acquaviva alerte M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur la pollution au plastique en mer Méditerranée. La Méditerranée est l'un des principaux réservoirs de la biodiversité mondiale, avec 17 000 espèces marines dont 28 % sont endémiques, elle subit aujourd'hui directement l'impact environnemental de la production et de la consommation de plastiques en France. À ce titre, le rapport publié en juin 2019 par l'organisation WWF dresse un portrait inquiétant de la situation en Méditerranée : chaque année, 11 200 tonnes de plastiques sont rejetées dans cette mer, dans des zones densément peuplées et urbanisées les déchets plastiques peuvent atteindre 20 g/m<sup>3</sup>. Ces déchets sont les plus répandus dans l'environnement marin, impactant directement et durablement cet écosystème (660 espèces de poissons, crustacés et mammifères seraient menacées par l'ingestion de débris ainsi que la moitié des oiseaux marins). Par ailleurs, les fibres microscopiques de plastiques sont dorénavant présentes dans tous les compartiments environnementaux tels que l'eau potable, l'air ou encore les aliments. Face à cette situation fortement préoccupante, des initiatives européennes et territoriales ont déjà été intentées, mais il revient à chaque pays de prendre son entière responsabilité dans la gestion de cette crise des déchets plastiques en Méditerranée. Les initiatives restent insuffisantes comme en témoigne l'accentuation des « îles » plastiques aux larges des côtes, synonyme de sur-pollution, qui mettent en danger tout l'écosystème de la Méditerranée. Cela pose plus généralement la question du recyclage des déchets plastiques : en France, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, le recyclage atteint 56 % des bouteilles plastiques et il décroît à seulement 25 % pour l'ensemble des emballages. Il semble donc nécessaire d'engager toute démarche ayant pour objectif de mener une politique coordonnée avec les pays, les îles et les collectivités territoriales du pourtour méditerranéen visant à lutter contre les déchets plastiques en Méditerranée, notamment par une mutualisation des mesures et des moyens entre les régions limitrophes. Ainsi, il lui demande de détailler l'action du Gouvernement en faveur de la diminution des déchets plastiques.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Félix Acquaviva](#)

**Circonscription :** Haute-Corse (2<sup>e</sup> circonscription) - Libertés et Territoires

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21079

**Rubrique :** Pollution

**Ministère interrogé :** [Transition écologique et solidaire](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 juillet 2019](#), page 6043

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)